

---

# Les héritiers et héritières de Louis Riel : un aperçu des relations entre les métis et les Canadiens français dans l'Ouest canadien

---

Diane Paulette Payment  
*Patrimoine canadien*  
*Gouvernement du Canada*

Le peuple Métis Canadien français  
J'aime sans mesure et j'admire... ce peuple nouveau...  
Si le trait d'union se place  
Entre Métis et Canadiens ;  
Assuré, l'une et l'autre race  
N'en sera que plus apte au bien.

Louis Riel, Mission de Saint-Pierre Montana, 1883  
(Flanagan, 1985 : 319)

Entre 1805 et 1870, les Métis et les Canadiens (terme qu'on utilisait alors pour désigner les francophones originaires du Bas-Canada, maintenant le Québec) de l'Ouest vivaient en relation constante et formaient un peuple uni qu'on appelait Métis Canadien. Louis Riel, le chef métis d'origine canadienne-française et déné (Chipewyan), a été un des premiers à promouvoir et à valoriser l'union entre les deux groupes. Cette solidarité était considérée indispensable à l'épanouissement du « nouveau » peuple Métis

Canadien dans l'Ouest. Dans ses écrits, Riel fait valoir les qualités des ancêtres autochtones aussi bien que canadiens-français, car il est conscient des préjugés de l'époque à l'égard des « sauvages ». L'idéal de Riel ne se réalisera pas. Des divergences politiques et les préjugés raciaux commencent à semer la discorde au Manitoba durant les années 1870, et la « question religieuse » qui accompagne la résistance à main armée à Batoche (Saskatchewan) en 1885 occasionne une profonde scission entre les deux groupes. Louis Riel demeurera le chef spirituel et politique des Métis. Les Canadiens français en feront le défenseur de leurs droits linguistiques et culturels. Mais, comme le texte qui suit tentera de démontrer, les deux groupes chemineront de façon séparée et souvent opposée jusqu'à environ 1970.

## BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

La synthèse générale de l'ethnologue français, Marcel Giraud, publiée en 1945, demeura la principale et pour ainsi dire l'unique source concernant l'histoire des Métis jusqu'aux années 1970. Peu de chercheurs ont mis en doute son hypothèse que les Métis étaient un peuple primitif voué à l'assimilation. L'histoire dite officielle de la nation métisse (de Trémaudan, 1935), écrite à la même époque, reçut peu d'estime dans les milieux académiques, car elle était empreinte de polémiques. Les rapports entre Canadiens français et Métis restent sous silence, car c'est un sujet délicat qui risque d'éveiller des vieilles rancunes et de susciter de nouveaux conflits. Les travaux plus récents sont marqués des mêmes contraintes (Painchaud, 1986, 1978 ; Société historique de Saint-Boniface (SHSB), 1991) sauf pour quelques auteurs, surtout métis (Lussier, 1981 ; Saint-Onge, 1990 ; Chartrand, 1991), qui ont osé soulever les préjugés et les tensions qui ont souvent marqué les relations entre les deux groupes. Il manque également d'interprétations contemporaines de l'histoire des francophones de l'Ouest.

L'histoire des Métis et des francophones de l'Ouest, « la vieille histoire », est davantage absente de l'historiographie québécoise actuelle. Si l'histoire du Québec tend à être plus inclusive selon Jean-Paul Bernard (1995 : 341), notamment en ce qui concerne

l'expérience des communautés culturelles, les « hors-Québec » ou les minorités francophones sont exclus de ce discours (voir les récentes synthèses de Jacques Rouillard, 1991, et de Gérard Bouchard et Serge Courville (dir.), 1993). Il est vrai que traditionnellement les historiens québécois se sont peu intéressés à l'histoire des autres communautés francophones. En 1941, Robert Rumilly consacre le volume 5 de son *Histoire de la province du Québec* à Riel. Quant à Lionel Groulx, il relève « le fait français » dans *l'Histoire du Canada français depuis la découverte*, en 1950-1952, mais il nie l'héritage autochtone ou métis des francophones et déclare « [qu'] il n'y a pas de Métis au Canada français, ils sont tous devenus des Canadiens [français] ». Dans une « nouvelle » biographie : *Louis Riel : un destin tragique*, le journaliste québécois Bernard Saint-Aubin (1985 : 18) réitère les interprétations ethnocentriques de Giraud ([1945] 1985), de Morton ([1957] 1967) et de Stanley ([1936] 1978), et maintient que « du choc de la rencontre de ces deux civilisations [blanche et amérindienne] aux valeurs diamétralement différentes naîtra un nouveau groupe ethnique qui deviendra en quelque sorte " l'incarnation d'un échec " dont l'écho retentit encore jusqu'à nous aujourd'hui, les Métis ».

## LE MYTHE DE LOUIS RIEL

« La question » et « la cause » de Louis Riel persistent dans la littérature et la politique canadienne et québécoise, mais à des fins particulières. Riel, le chef métis, le patriote et le martyr du Nord-Ouest du XIX<sup>e</sup> siècle demeure un symbole nationaliste au XX<sup>e</sup> siècle : à la fois défenseur des droits linguistiques et « résistant » à la conquête canadienne anglophone. Une minorité francophone – derniers vestiges d'un « Empire » français qui s'étendait au-delà de la Rivière-Rouge – est opprimée, écrasée par une majorité anglophone. Patriote illuminé, Riel est sacrifié par cette majorité. Le *gibet de Régina* (Un homme bien renseigné, 1886) évoque la pendaison des Patriotes de 1837-1838, et selon Heinz Weinmann (1987 : 399) « la pendaison de Riel est le « meurtre fondateur » sur lequel est basée la nouvelle Confédération canadienne ». Il prétend que l'exécution de Riel en 1885 a plus fait pour ensemercer l'idée de l'autonomie

du Québec que la rébellion de 1837-1838 (1987 : 400). Pour la première fois, le Québec se définit contre le reste du Canada. Dans une communication prononcée dans le cadre d'un colloque centenaire de la mort de Riel en 1985 et intitulée « Louis Riel et la solidarité française en Amérique », Gilles Rhéaume (1990 : 57) déclare que : « Louis Riel, ce symbole de la résistance à l'oppression, cette victime du fanatisme et du racisme, nous interpelle toujours. » Et plus récemment, le 16 novembre 1994, Suzanne Tremblay, députée du Bloc québécois, déposait un projet de loi à la Chambre des communes visant à annuler la déclaration de culpabilité de Louis David Riel (projet de loi C-288). La résolution n'est pas mise au vote, mais elle atteste la continuité de la présence et de l'importance de Louis Riel dans la mémoire québécoise. Cependant, pour plusieurs Métis et francophones hors-Québec, la motion de la députée bloquiste n'est pas un geste de solidarité, mais plutôt d'opportunisme politique. Pour les Métis en particulier, Riel est avant tout le défenseur de « leurs droits », leur chef spirituel et politique, le fondateur du Manitoba (reconnu par les parlements canadien et manitobain en 1992) et un père de la confédération canadienne (résolution du Parti libéral du Canada en 1994).

## **LES ORIGINES OU GENÈSE D'UN NOUVEAU PEUPLE DANS L'OUEST**

De nos jours, le terme « métis », pris dans son sens politique, désigne toutes les personnes de sang mêlé (autochtone et européen), et les autochtones non assujettis à un traité. Les associations métisses provinciales et territoriales imposent également leurs critères d'adhésion à la nation métisse. Historiquement, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le mot « métis », ou plus exactement « mitchif » (selon la prononciation métisse), désignait une société du Nord-Ouest qui avait sa propre tradition culturelle et économique. Les origines de ce nouveau peuple dans l'Ouest canadien remontent à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à l'époque où les voyageurs canadiens et les commerçants de la Compagnie de la baie d'Hudson ont commencé à faire la traite des fourrures et à « hiverner » dans la région qu'on appelait généralement « la mer de l'ouest » et Rupert's Land. Les La Vérendrye séjournent à la fourche des rivières Rouge et Assiniboine

en 1734 et, durant les années 1740, ils établissent une série de postes de traite de fourrures sur le territoire actuel du Manitoba et de la Saskatchewan. Selon l'historien Antoine Champagne (1971, 1968), des voyageurs canadiens membres de ces expéditions demeurent dans l'Ouest. L'exploration et le commerce des fourrures exigeaient la collaboration et la participation de la population autochtone. Le mariage « à la façon du pays » devient une composante fondamentale des relations sociales et économiques entre Eurocanadiens et autochtones. Explorateurs et voyageurs cimentent ces alliances en prenant des épouses chez les Ojibwas, les Cris, les Dénés, ainsi que chez les Dakotas, les Pieds-Noirs et les Sarcis. Les descendants de ces Amérindiennes et des voyageurs de la Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle et des engagés canadiens et écossais de la Compagnie du Nord-Ouest et d'autres associés, entre 1760 et 1821, s'identifient comme « Mitchifs », « Broulés » et « Gens libres ». Quant aux descendants des Amérindiennes et des commerçants anglophones de la Compagnie de la baie d'Hudson, ils sont appelés tantôt *Native English*, *Mixed-Bloods* ou *Halfbreeds*. Les premières générations de Métis s'intègrent à la famille de leurs mères autochtones, mais, dans les années 1760 à 1780, nous trouvons des gens libres tels le Canadien Franceways ou Saswe, François Leblanc, et sa famille sur la rivière Saskatchewan (Pink, [1768] 1934 : 7), et l'homme libre, François Beaulieu, et ses épouses chipewyans dans la région de l'Athabasca-Mackenzie (Petitot, 1887 : 312-314). La tradition orale suggère que le Canadien Beaulieu avait abandonné sa famille autochtone, à l'exemple de plusieurs voyageurs. Son fils, le patriarche François Beaulieu, rencontre le père Émile Petitot à la rivière du Sel en 1864. Élevé par les Dénés et parlant leur langue ainsi qu'un dialecte de vieux français, il lui avoue cependant qu'il se savait fils de Français [Canadien] et qu'il en était fier. Il est l'ancêtre de plusieurs familles métisses et dénés qui habitent toujours dans la vallée de la Mackenzie. Mais c'est à la colonie de la Rivière-Rouge ou à La Fourche qu'ont lieu les premiers contacts soutenus entre les Métis et les Canadiens français.

## CONTACTS ET RELATIONS ENTRE LES MÉTIS ET LES CANADIENS FRANÇAIS ENTRE 1805 ET 1870

Nous pouvons décrire la Rivière-Rouge comme le véritable berceau de la nation métisse dans l'Ouest canadien, car c'est à cet endroit que prend naissance une conscience nationale proprement métisse. Les premières familles commencent à se réunir sur des terres à un endroit maintenant appelé « la pointe » de Saint-Boniface, à la confluence des rivières Seine et Rouge, vers 1805. Marie-Anne Gaboury, la première femme canadienne à venir dans l'Ouest canadien en 1806, s'établit à cet endroit avec son époux, le célèbre voyageur Jean-Baptiste Lagimodière, en 1812. Ce couple canadien s'intègre aux familles métisses déjà établies dans la région et forme avec eux le peuple Métis Canadien. Une de leurs filles, Julie, épouse Louis Riel, un Métis-Déné né aux environs de l'Île-à-la-Crosse (Saskatchewan), et donne naissance à Louis, fils, en 1844. Louis Riel est fier de cet héritage et il tente de le perpétuer chez les siens. Parmi les autres descendants de cette famille fondatrice, notons les familles Carrière, Lavallée, Lépine, Nault, Parenteau et Saint-Germain de Saint-Boniface, de Saint-Vital et de la rivière aux Rats (Manitoba). En 1814 et en 1817, les Métis Canadiens de la Rivière-Rouge adressent des pétitions à M<sup>sr</sup> Plessis, évêque de Québec, pour qu'il envoie un missionnaire catholique (Société historique de Saint-Boniface (SHSB) : 48, 49, 54) ; la nouvelle mission de Saint-Boniface est établie en 1818. La population métisse canadienne se livre à une économie mixte : l'agriculture dite de subsistance, l'élevage de bétail, la pêche, le piégeage, la chasse au bison et le « frétage » de marchandises. Les recensements de l'époque suggèrent que les Métis sont ambulants ou pratiquent davantage la chasse au bison et le « frétage », tandis que les Canadiens sont plus sédentaires ou se livrent davantage à l'agriculture.

Les premiers missionnaires canadiens français considèrent le mode de vie des Canadiens supérieurs à celui des Métis, et leur objectif est de « civiliser » ou de « fixer » ces soi-disant nomades. Selon le témoignage de l'abbé Lafèche (1845) :

Cette chasse une fois cessée [...] se trouvant par là dans la nécessité de s'adonner à la culture, il en résulterait un grand bien pour la colonie,

surtout sous le rapport religieux. Cette vie nomade qu'ils mènent ainsi tous les étés n'est pas une fameuse école pour les mœurs de la jeunesse.

Les missionnaires se rendent bientôt à l'évidence que l'économie traditionnelle des Métis, c'est-à-dire une variété d'activités nécessitant de nombreux déplacements et des « hivernements », est la seule économie viable à l'époque.

Ce sont les femmes métisses canadiennes qui ont cette mission dite civilisatrice auprès de leurs familles et qui font ressortir le caractère social distinct de cette communauté dans l'Ouest canadien. Plusieurs témoignages laissent croire à des rapports plus complémentaires entre les hommes et les femmes chez les autochtones avant la restructuration effectuée par les explorateurs, les commerçants de fourrures et les missionnaires (Payment, 1994 : 141). Selon l'ethno-historienne Jennifer S.H. Brown (1983 : 42), la matrilocalité serait à la base de la descendance et de l'identité métisse, car, pour les premières générations, les pères sont absents et les enfants vivent avec la mère. Un des premiers missionnaires catholiques à la Rivière-Rouge déplore le manque de soumission des femmes autochtones qui « tourmentent » leurs maris [des Canadiens ivrognes] (Dumoulin, 1819). Par ailleurs, ils déclarent que les femmes métisses « pourront relever le pays », car elles sont entreprenantes et assidues au travail. Elles ont également hérité d'un savoir médical important de leurs ancêtres autochtones. Les demoiselles Nolin qui parlent le cri, le sauteux, le français et l'anglais enseignent aux filles à Saint-Boniface entre 1829 et 1834, tandis que deux tisserandes canadiennes ouvrent une école technique où l'on fabrique toile et étoffe en 1838. La communauté religieuse des Sœurs Grises de Montréal, qui ouvre un couvent à Saint-Boniface en 1844, recrute plusieurs Métisses, même si, contrairement aux Canadiennes françaises, elles occupent surtout « les bas emplois » ou le poste de sœur auxiliaire (Bird, 1991 : 95). Les femmes de l'époque font preuve de beaucoup de tolérance envers la coutume du « renvoi et de l'empruntage des femmes » que pratiquaient les voyageurs canadiens et les Métis. Les femmes abandonnées sont accueillies par la parenté et les enfants sont « adoptés » ou intégrés sans préjugé.

## UNE TRADITION DE RÉSISTANCE : LES GUERRES NATIONALES ET LEURS IMPACTS SUR LES RELATIONS ENTRE MÉTIS ET CANADIENS

Un esprit indépendant et revendicateur semble être un trait de caractère commun chez les Canadiens français et les Métis. Il se manifeste très tôt à la Rivière-Rouge dans une confrontation à La Grenouillère (le « massacre » de Seven Oaks dans la tradition anglaise) en 1816. Selon un témoignage métis : « [ils] furent, sinon victimes de la rivalité des conquérants [compagnies de fourrures], du moins le jouet des circonstances et du hasard » (de Trémaudan, [1935] 1986 :109). Les Métis et les Canadiens qui participent à la bataille arborent un nouveau drapeau, un huit horizontal bleu sur fond blanc, symbolisant la rencontre de deux cultures (maintenant le drapeau officiel des Métis), et le barde Pierre Falcon compose un hymne national pour marquer l'événement dans la mémoire des gens. Il devient évident dans l'esprit des Métis que les « étrangers » s'en viennent « piller » le pays. Ils s'opposent également au monopole commercial de la Compagnie de la baie d'Hudson. En 1849, des Métis armés conduits par Riel père cernent la prison du fort Garry et demandent la libération de leur compatriote Guillaume Sayer. Le tribunal renonce à la poursuite et dorénavant « le commerce est libre ». La prochaine revendication des « droits des gens » est en opposition au projet d'annexion du Canada [des Canadiens ontariens plus précisément] en 1869-1870. Louis Riel et les Métis Canadiens établissent un gouvernement provisoire afin de faire valoir leurs droits fonciers et politiques. Le curé de Saint-Norbert, le Canadien français Noël-Joseph Ritchot, est le conseiller de Riel et le principal délégué du gouvernement provisoire à Ottawa. C'est un habile négociateur qui obtient le statut provincial, les écoles séparées et l'égalité du français et de l'anglais, demandes formulées par Riel et le gouvernement provisoire. Le père Ritchot sera toujours déçu de n'avoir pas pu obtenir une « réserve » [octroi] de plus de 1,4 million d'acres [565 000 hectares] de terre pour les Métis Canadiens en vertu de leurs droits de premiers occupants (Mailhot, 1986 : 225-241). Malheureusement, les vaines promesses d'amnistie du gouvernement canadien et l'arrivée de miliciens ontariens orangistes « nourris de fanatisme et de haine », et voulant venger l'exécution de leur compatriote, Thomas Scott, par le

gouvernement provisoire, forcent l'exil de Riel. M<sup>br</sup> Taché rappelle le père Ritchot à l'ordre et des documents incriminants qu'il avait rédigés, notamment un journal, sont édités ou disparaissent mystérieusement. En 1905, à la mort de M<sup>br</sup> Ritchot (devenu protonotaire apostolique), un de ses anciens collègues écrivait :

[...] il est dit qu'il n'a nullement engagé les Métis à protester contre le gouvernement canadien – Ceci est faux – entièrement faux [...] En réalité il a été l'âme de ce mouvement – sans lui le mouvement n'aurait pas eu lieu (Dugas, [1905] 1949 : 115).

Les années 1870 voient naître de subtils mais sérieux écarts entre les Métis et les Canadiens français au Manitoba. Le clergé catholique et une nouvelle élite récemment arrivée du Québec (dont Joseph Royal et Joseph Dubuc) visent à contrôler les terres des Métis afin d'y établir des colons francophones, ou selon M<sup>br</sup> Taché, « d'empêcher les terres de nos Métis de tomber en mains hostiles » (Painchaud, 1986 : 20). Le trafic des terres et des concessions foncières des Métis, que certains historiens francophones de l'Ouest qualifient de tactique de conservation de « l'ensemble » ou d'un bloc francophone (Painchaud, 1986 : 20), soulève le ressentiment des Métis. Ils reprochent également au clergé de favoriser les Canadiens français à leurs dépens. La crise politique de 1879 mobilise les Métis, met un terme à l'union politique entre les deux groupes francophones et semble favoriser davantage les départs des Métis vers une nouvelle patrie dans les Territoires du Nord-Ouest. En 1879, la circonscription électorale provinciale de La Vérendrye oppose deux candidats : le Métis, Maxime Goulet, et le Canadien français, Jean-Baptiste Désautels. Selon le témoignage d'un ancien député métis, Martin Jérôme, M<sup>br</sup> Taché lui aurait exprimé le fond de sa pensée dans les termes suivants :

Après tout apprenez que je suis Canadien français avant tout et qu'on est toujours plus sensible à sa peau qu'à sa chemise, et vous autres Métis, si vous voulez que les prêtres soient de votre côté, faites-vous des prêtres métis (Jérôme, 1916 : 32).

En 1871, les Métis constituent la majorité de la population du Manitoba. Les dénis de justice, les nouvelles lois manitobaines et fédérales provoquent un départ massif et, en 1886, les Métis ne représentent que 7,3 % de la population manitobaine (Payment,

1990 : 267). Les communautés métisses de Pointe-à-Grouette, Pointe-Coupée et de la Rivière-aux-Rats deviennent les paroisses canadiennes-françaises de Sainte-Agathe, de Saint-Adolphe et de Saint-Pierre-Jolys, respectivement. Les familles métisses qui quittent le Manitoba entre 1872 et 1882 sont parmi les plus militantes et les plus entreprenantes.

Nous avons quittés le Manitoba parce que nous n'étions pas libres et nous sommes venus ici [en Saskatchewan] pour être libres. Et voilà qu'on vient encore nous ennuyer (Dumont, vers 1903).

La résistance à main armée de 1885 est la culmination de plusieurs années de frustrations politiques, économiques et sociales. Parmi les griefs des Métis, signalons l'arpentage ou le réarpentage de leurs terres en lots de rivière selon la coutume traditionnelle, l'octroi de *scrips* à ceux qui n'avaient pas reçus « leurs droits » au Manitoba, la représentation politique et des initiatives économiques favorisant le commerce agricole. Le 18 mars 1885, Louis Riel met sur pied « le petit provisoire de la Saskatchewan », et un aîné, Pierre Parenteau, vétéran de 1870 en devient le président, le Canadien français Philippe Garnot, le secrétaire, et Gabriel Dumont, chasseur renommé, l'adjutant général. Louis Riel déclare : « la justice ordonne de prendre les armes » (Flanagan (dir.), 1985 : 58). Et Philippe Garnot précise :

il y a dix ans qu'on nous fait des promesses et jamais une n'a été gardée [...] les Métis Canadiens français ont pris les armes au nom de la justice pour faire respecter leurs droits d'aborigènes [...] vu que le gouvernement canadien, en réponse à leurs demandes pacifiques, a décidé de leur envoyé un détachement de policiers (1886).

L'armée métisse compte plusieurs Canadiens français et des autochtones. Le corps expéditionnaire canadien qui engage les Métis à la coulée des Tourond (Fish Creek) et à Batoche compte également quelques Canadiens français, mais les autorités, doutant de leur loyauté face à leurs compatriotes, avaient dirigé les régiments québécois vers d'autres lieux de combat.

Contrairement à 1870, il y a rupture entre les Métis et le clergé en 1885. Les missionnaires oblats de la vallée de la Saskatchewan, majoritairement Français de France, ne sont pas sympathiques aux revendications des Métis Canadiens (Huel, 1989 : 29). Et le clergé ne

peut pas comprendre la mission politico-religieuse spécifiquement métisse de Louis Riel qui justifie le recours aux armes en ces termes :

L'Esprit de Dieu m'a dit ce matin, va délivrer ton peuple. St-Antoine [Batoche] va devenir célèbre dans l'histoire comme lieu d'où est sortie l'émancipation du Nord-Ouest (Riel, 1885).

Les missionnaires déclarent que Riel « a singer [sic] le Mahdi », que c'est « un fou dangereux » et ils condamnent sa nouvelle religion « catholique, apostolique et vitale du Nouveau-Monde » (Payment, 1990 : 124-127). La plupart des Métis, même ceux qui demeurent fidèles à la « vieille romaine », ne doutent pas de la sincérité et de l'engagement de leur chef, même s'ils se gardent bien de l'admettre publiquement. Malgré les misères et les souffrances qui suivent la débâcle à Batoche, les Métis demeurent convaincus que « c'est le gouvernement qui est venu faire la guerre aux pauvres gens » (Dumas-Pilon, 1924). Il y a dix ans à Batoche, une dame, qui conservait un petit sanctuaire à Louis Riel dans sa maison, me dit les larmes aux yeux : « c'était un saint, et on l'a pendu comme un chien » (Saint-Germain-Caron, 1981).

Cette loyauté envers Riel à la suite des événements de 1885 n'est généralement pas partagée par les francophones de l'Ouest et elle sera une source de profonde friction et d'écart entre les deux groupes dans les années qui suivent. La famille Riel et la plupart des Métis rejettent avec véhémence les accusations d'hérésie, de folie et de trahison portées contre leur chef. Joseph Dubuc, ancien camarade de classe de Louis Riel à Montréal et juge de la Cour supérieure du Manitoba, refuse de siéger comme juge d'appel au procès de Riel en 1885. À l'automne de 1885, Henriette Poitras-Riel rapporte que « les sœurs sont à l'épouvante de la religion... pauvres innocentes » et que « notre évêque bouleverse tout » (Poitras-Riel, 1885). Mme Julie Riel avait déjà fait part à son fils de l'attitude de l'élite canadienne-française de Saint-Boniface dix ans auparavant en ces termes : « ces gens n'ont plus la même façon avec nous ; ils nous évitent » (Riel-Lagimodière, 1875).

## L'IMMIGRATION FRANCOPHONE

Les Canadiens français (Québécois) qui arrivent dans l'Ouest jusqu'au tournant du siècle affichent une attitude différente de celle de leurs compatriotes venus avant 1870. Est-ce la réaction d'une minorité, elle-même sujette à beaucoup de préjugés, contre une autre minorité, malgré le lien culturel ? Certains témoignages suggèrent que les immigrants français, belges et suisses, moins conservateurs en religion et plus ouverts à diverses idéologies politiques et « raciales », ont moins de préjugés. Pourtant, ce sont généralement les Métis qui précèdent et soutiennent la colonisation francophone en Saskatchewan et en Alberta. En 1914, le journal *Le Patriote de l'Ouest* de Prince-Albert signale que « les fils de la prairie ont été presque partout comme les éclaireurs de la colonisation catholique française » (Payment, 1990 : 83, note 79). Le colon français, Gaston Giscard, qui s'établit parmi les Métis de Jack-Fish Lake, admet que, sans leur concours, il n'aurait pas su comment construire son *shack* ou faire la pêche sous la glace (1982 : 36-37). Mais les Métis préfèrent vivre en communautés homogènes ou ils ont tendance à déménager lorsque « les étrangers » se font trop nombreux. C'est ce qui produit à Saint-Paul-des-Métis en Alberta vers 1910. Œuvre philanthropique et paternaliste des missionnaires, le projet de réserve-colonie avait pour but de « réhabiliter et de sauver » les Métis du Nord-Ouest. Les autorités religieuses contrôlent les terres cultivées par les Métis, ce qui n'encourage pas ces derniers à se livrer à une économie agricole rentable. En fait, les prêtres-colonisateurs de la région avaient un autre objectif en tête, soit d'attirer des colons canadiens français. En revanche, les Métis mettent le feu à l'école résidentielle ou « brûlent la prison ». En 1909, le projet de colonie métisse est abandonné et les terres des Métis passent à leurs compatriotes francophones... (Pocklington, 1991 : 8-9).

On est pas méitchifs nous-autres / Quand même qu'on parle français, ça veut pas dire qu'on est des canayens (Papen, 1984 : 121).

Ces deux voix discordantes expriment en quelque sorte les tensions entre les Métis et les Canadiens français au tournant du siècle. Les années 1885 à 1935 sont des années noires ou de

divergences, en ce qui a trait aux relations entre les deux groupes. L'assimilation et la dépossession font des Métis, selon leur expression, « une classe de pauvres gens » (Payment, 1990 : 226-229). Certaines familles métisses du Manitoba choisissent de s'intégrer à la communauté canadienne française tandis que d'autres s'assimilent à la communauté anglophone majoritaire. Trop souvent méprisés ou traités de « sauvages » ou de « purs » (Daigneault, 1945 : 28) par leurs compatriotes francophones, plusieurs Métis « traversent la rivière [Rouge] », pour reprendre une expression locale, où leur soi-disant « jargon » (le mitchif) et leur teint basané sont moins remarquables... À Batoche en Saskatchewan, les « Canayens » du village voisin de Bellevue se moquent des « Batochiens » et, dans les trois provinces de l'Ouest, bon nombre de villages francophones ont des quartiers pauvres (shanty towns) habités par les Métis, auxquels on donne des noms péjoratifs comme la couli, le fort Rouge et Bannock Town (Lussier, 1981 : 75 ; Harrison, 1985 :124).

Les relations politiques se détériorent également. La tendance plus conservatrice ou « bleue » des Canadiens français s'oppose aux tendances libérales ou « rouges » des Métis qui rejettent le parti « pendar » (Payment, 1990 : 163-166). À une époque où les deux groupes francophones minoritaires devaient s'unir pour combattre des politiques assimilatrices provinciales et fédérale, une nouvelle crise est à l'horizon. L'enjeu est le statut de la langue française. En 1890, le gouvernement manitobain avait aboli le français comme langue officielle. En 1916, les adversaires des écoles bilingues et séparées au Manitoba profitent du climat politique impérialiste de la Première Guerre mondiale pour régler le problème des minorités : l'article 258 de la *Loi des écoles publiques*, qui permet l'enseignement dans une langue autre que l'anglais est supprimé et l'instruction en anglais devient obligatoire. Un Métis, Joseph-Pierre Dumas, député libéral de Saint-Boniface à l'Assemblée législative provinciale (1915-1920), décide alors, sous la pression de ses compatriotes, de recourir aux tribunaux afin de rétablir les droits de la langue française selon l'article 23 de la *Loi sur le Manitoba*. Il présente une plainte en français à la Cour du banc du roi et le greffier la refuse, créant ainsi non seulement une confrontation juridique quant à la valeur constitutionnelle de la langue française,

mais aussi une division entre les deux groupes francophones : Métis et Canadiens français. Dumas reçoit du clergé et de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (l'Association) l'ordre de ne pas aller plus loin : « Nous ne connaissons rien de cette poursuite. Nous n'avons été consultés en aucune manière, et nous le regrettons profondément » (*Le Manitoba*, 28 juin 1916, cité dans Lussier, 1981 : 76). Mais si l'Association n'appuie pas Dumas, l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (l'Union) n'est pas du même avis. Les Métis et les Canadiens français sont en désaccord sur le caractère opportun de cette poursuite judiciaire. L'Union dénonce l'Association disant qu'elle ne sait pas « faire respecter le traité entre le gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge de 1870 et le gouvernement canadien », pour lequel Riel et d'autres sont morts. Trois conseillers métis de l'Association, dont Alexandre Riel, démissionnent et déchirent leurs cartes de membres. Les Métis déclarent qu'ils sont « relégués au second plan », et Joseph Riel finit par dire tout haut ce que d'autres Métis pensent tout bas et accuse l'Association de racisme :

parce que son attitude est lâche, maladroite et vexatoire pour les Métis, [...] si Dumas est condamné par eux c'est probablement parce qu'il est Métis, et que leur attitude laisse à croire que ce que les Métis ont gagné au prix de tant de sacrifices n'a aucune valeur (cité dans Lussier, 1981 : 78).

Une profonde scission venait de se dresser entre les deux groupes francophones au Manitoba. Faute d'appui et de solidarité, Dumas ne réalise pas son ambition. Mais comble d'ironie, 70 ans plus tard, en 1986, un autre Métis, Georges Forest, reprend une cause semblable avec l'appui de la Société franco-manitobaine et gagne devant la Cour suprême du Canada.

## **L'UNION NATIONALE MÉTISSE ET L'HISTOIRE DE LA NATION MÉTISSE : L'EFFONDREMENT DES ANNÉES 1930**

En dépit des chicanes, des conflits et de leur statut minoritaire à l'intérieur d'une minorité, les Métis maintiennent une vie culturelle active. En 1887, ils avaient formé l'Union nationale métisse, qui avait pour but de protéger et de promouvoir l'héritage métis

canadien, de venir en aide à leurs compatriotes défavorisés, et d'écrire leur histoire afin de réhabiliter leur chef, Louis Riel. Le premier objectif reçoit un sérieux revers en 1916, le deuxième est toujours en vigueur et le troisième est entrepris avec beaucoup d'enthousiasme et de conviction durant les années 1920. Un comité historique est mis sur pied pour produire une histoire dite véridique des faits qui ont entouré les événements de 1870 et de 1885. Un petit groupe d'intellectuels canadiens-français et métis, surnommés « les amis de Riel », forment un comité d'appui au projet. Selon un ancien membre : « Nous étions une vingtaine réunis [...] Amis de Riel, nous l'étions tous véritablement, encore qu'à des degrés divers » (Benoist, vers 1983). Le comité historique recueille les témoignages des vétérans des deux conflits et confie la rédaction de l'histoire à Auguste-Henri de Trémaudan, un Français récemment arrivé au pays. Bien que ce dernier nie avoir été « contrôlé » dans le choix de documents et d'interprétations, une revue du fonds archivistique de la Société historique métisse suggère que l'auteur n'a pas eu main libre dans cette entreprise. Le texte n'est pas accompagné de renvois et plusieurs propos prennent un caractère polémique. Comme résultat, la publication n'est pas bien accueillie dans les milieux académiques et, pire encore, il s'ensuit un grand débat dans *La Liberté*, quotidien de Saint-Boniface, entre l'éditeur, Donatien Frémont, et le porte-parole de la Société historique métisse, Guillaume Charette (*La Liberté*, 1931-1932, citée dans Lussier, 1981 : 79-80). Frémont, déjà reconnu comme critique sévère du comportement des Métis envers les missionnaires en 1885, déclare que l'étude métisse manque d'honnêteté et de véracité et il réitère la délicate question de l'apostasie et de la folie de Riel. Selon l'historien Antoine Lussier (1981 : 79) qui a reconstitué le débat : « Aux blessures, Frémont ajouta l'insulte en créant chez le public une fausse impression des Métis de 1885. » Et la polémique Frémont-Charette prend de l'ampleur lorsque le clergé se met de la partie. Le père A.-G. Morice s'empresse de nier l'accusation des Métis voulant que les missionnaires les aient trahis en 1885 et il accuse de Trémaudan et la Société historique d'avoir déformé l'histoire (Lussier, 1981 : 80). En conclusion, d'une part, par ces articles injurieux, la presse francophone avait attisé le feu des divisions entre les deux communautés et n'avait rien fait pour

combattre les préjugés entre francophones. D'autre part, l'histoire officielle des Métis était considérée anticléricale et manquait d'évaluation critique.

Cette période de chicanes de clochers et de combats idéologiques entre les deux groupes est aussi marquée d'un écart social et culturel accentué. Le mariage entre Métis et Canadiens français est plus rare et les relations sont plus tendues. Selon des témoignages recueillis auprès de quelques femmes et dans ma propre famille, les femmes métisses qui épousent des Canadiens français cachent souvent leur héritage afin d'éviter les préjugés. Chez les Canadiens français, on disait que marier un Métis, c'était se marier « plus bas » et qu'on risquait d'avoir des enfants « noirs » (Payment, 1992 : 17). La promotion de la langue française, ou plus précisément du « bon français », fait perdre la richesse du mitchif : qui est une langue orale franco-américaine composée d'expressions (surtout des noms) des premiers « Canayens » et de mots empruntés (surtout des verbes) aux langues amérindiennes cri, sauteux et déné. Des chercheurs ont commencé à documenter et à analyser la structure linguistique du mitchif. Robert Papen a recueilli les témoignages des Mitchifs français de Batoche, Saskatchewan (Papen, 1984), tandis que Patrick Douaud signale la présence du mitchif cri au Lac-la-Biche, Alberta (1989). Dans le cadre d'un historique des rapports sociolinguistiques entre Canadiens français et Métis, Guy Lavallée a interrogé ses compatriotes de Saint-Laurent, Manitoba (1988). Il conclut que les contacts avec d'autres francophones (Canadiens français et Bretons) ont provoqué l'assimilation. Selon un témoignage:

On nous faisait crouaire qu'oun itait pas oussi boun que li outes, même inférieurs quant oun parlait li mitchif à l'icole. Schi v'nu que j'i savais pu quouais faire ou pensi. J'i mi d'mmandais si li mouts qui j'i'm servais itaient di vrais mouts ou ben noun, si j'i lis faisais (cité dans Morin, 1995, 4 : 21).

Selon Antoine Lussier, cette assimilation causa beaucoup de ressentiment chez les Métis, et créa un écart culturel entre Canadiens français et Métis. Lorsque les lois provinciales rétablissent les droits d'enseignement en français durant les années 1970, plusieurs communautés métisses refusent d'appuyer les communautés francophones dans leurs revendications d'un réseau d'écoles

françaises ou de fréquenter ces écoles. Les deux groupes font un cheminement séparé durant ces années. Selon Lussier, en 1981, « les communautés métisses étaient et sont encore séparées des communautés francophones » (1981 : 82).

## LE RENOUVEAU POLITIQUE ET NATIONALISTE DES ANNÉES 1980 ET 1990

Au Manitoba, l'Union nationale métisse demeure solitaire et majoritairement solidaire aux Franco-Manitobains malgré les déceptions du passé, mais c'est une exception. La majorité des Métis des provinces de l'Ouest se rallient derrière les associations métisses qui revendiquent leurs droits fonciers et constitutionnels. Les Métis s'engagent davantage dans leurs associations telles que : la Manitoba Métis Federation, The Métis Nation of Saskatchewan et The Federation of Metis Settlements of Alberta. Deux questions fondamentales préoccupent les Métis : leur statut en tant que peuple premier-occupant ou autochtone et la contestation de la validité constitutionnelle des lois adoptées en vue de l'application des articles sur les concessions de terres (*scrips*) entre 1870 et 1900. En 1985, la Manitoba Métis Federation intente une poursuite judiciaire contre le gouvernement fédéral. En mars 1990, la fédération obtient une décision favorable à la Cour suprême du Canada (*Dumont c. Procureur général du Canada*) qui reconnaît un fait historique évident : les délais du fédéral avaient entraîné une spoliation systématique des droits à la propriété des Métis du Manitoba. Ce jugement donne droit aux Métis de poursuivre le gouvernement et d'obtenir des réparations. Cette victoire donne du prestige à la cause des Métis, qui obtiennent également une reconnaissance de leur statut autochtone en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*. L'adoption en principe du *Métis Accord* par les gouvernements fédéral et provinciaux, en 1992, établit les modalités selon lesquelles les Métis peuvent négocier l'autodétermination (*self-government*) et leurs droits fonciers. Par contre un amendement à la *Loi canadienne sur les Indiens (Indian Act)*, qui permet aux « Indiens non inscrits » de reprendre leur statut autochtone, risque de réduire

la population métisse et sème la confusion et la tension dans plusieurs communautés autochtones et métisses. Il s'ensuit des statuts différents pour les membres d'une même famille, et des situations personnelles comme celle d'un arrière-grand-père métis pour le leader autochtone manitobain Philippe Fontaine, ou d'un père « Indien non inscrit » dans le cas d'Ovide Mercredi, l'ancien chef des Premières Nations (Morin, 1995, 4 : 25).

Les communautés francophones de l'Ouest entrent également dans une période de réveil culturel et de revendications de leurs droits linguistiques et scolaires devant les tribunaux. Contrairement à 1916, la Société franco-manitobaine abandonne une politique de silence et de conformité (ou de simple survivance) et accorde un appui « moral » à Georges Forest et à Roger Bilodeau dans leurs poursuites judiciaires en vue de rétablir les droits constitutionnels des Franco-Manitobains. Fait intéressant, Georges Forest et son avocat, Alain Hogue, sont tous les deux Métis. En 1985, la Cour suprême rétablit le français comme langue officielle au Manitoba (selon l'article 23), droit qui avait été proscrit presque 100 ans plus tôt, en 1890. Durant les années 1970 et 1980, des changements aux lois scolaires des trois provinces de l'Ouest rétablissent le statut du français comme langue d'enseignement. Mais les luttes constitutionnelles et scolaires ont donné aux francophones un message très clair: les tribunaux ne sont pas nécessairement un lieu de protection des minorités. Selon l'analyse de Jacqueline Blay (1987 : 330) : « Il est bien connu que lorsqu'un peuple n'a plus à lutter pour sa survivance, il y a des fortes chances de disparaître à cause de l'abandon de sa vigilance. »

## **VERS UNE VISION INTERCULTURELLE ENTRE MÉTIS ET FRANCO-CANADIENS**

À l'heure actuelle, nous évoluons vers une plus grande ouverture d'esprit entre les deux communautés. Des historiens et des écrivains métchifs tels que Paul Chartrand, Guy Lavallée et Antoine Lussier cherchent à faire changer la vision ethnocentrique de l'histoire francophone de l'Ouest. Il en est de même du côté franco-

manitobain, fransaskois, franco-albertain et, plus récemment, franco-ténois. Le centenaire de la mort de Riel, en 1985, a été commémoré dans les deux communautés, les écrits de Riel sont publiés, l'*Histoire de la nation métisse* (de Trémaudan, [1935] 1986) qui avait suscité tant de controverses en 1935 est rééditée et, en 1995, le collège de Saint-Boniface a offert un cours d'introduction à la langue mitchif. Oubliant les insultes du passé, l'Union nationale métisse vient de déposer ses archives à la Société historique de Saint-Boniface (Centre du patrimoine franco-manitobain). Cette dernière s'est engagée à faire valoir le patrimoine métis dans le cadre de son programme d'interprétation au lieu historique national « La maison Riel » et elle met sur pied un service de recherche en généalogie. Les Franco-Albertains ont célébré leur fête culturelle à Saint-Paul en 1996 et ils préparent un calendrier marquant le centenaire de la fondation de Saint-Paul-des-Métis. Les Franco-Ténois, en quête de leur histoire, songe à former un partenariat avec l'Association métisse locale. Il y a également de nouvelles ouvertures sur le plan de la gestion scolaire francophone. L'école majoritairement métisse de Saint-Laurent s'est jointe à la nouvelle division scolaire franco-manitobaine et cette dernière s'est engagée à y promouvoir le caractère francophone métisse. Depuis une dizaine d'années, le Festival du voyageur de Saint-Boniface rend davantage hommage à la culture francophone métisse et la fête annuelle à Batoche (*Back to Batoche days*) a repris son caractère spécifiquement mitchif.

Mais les « nouvelles relations » entre les deux groupes demeurent « délicates » et il suffit d'un geste maladroit ou d'une remarque malveillante pour éveiller les susceptibilités du passé. Nous avons l'exemple de l'incident de la « dame à la tapette », ou de l'opposition de certains Franco-Manitobains à la nouvelle statue de Notre-Dame-de-la-Rivière-Rouge à la cathédrale de Saint-Boniface en 1980, et des récentes controverses entourant l'ancienne et la nouvelle statue de Louis Riel sur le terrain de la législature manitobaine. Après plusieurs années de controverse, l'ancienne statue représentant un Riel nu et angoissé a enfin été enlevée, et la Manitoba Métis Federation commande à un autre artiste franco-manitobain une nouvelle statue, représentant Riel comme un homme d'état métis. Le conflit éclate lorsque le collège universitaire

de Saint-Boniface offre de prendre l'ancienne statue que certains considèrent une œuvre d'art et d'autres, une abomination. Malheureusement, la controverse oppose également la Manitoba Métis Federation et l'Union nationale métisse, d'une part, et deux artistes franco-manitobains, d'autre part.

## CONCLUSIONS ET QUELQUES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'isolement des « îlots culturels » francophones et la mise en œuvre des politiques assimilatrices, provinciales et fédérales, ont contribué au climat d'incompréhension et d'opposition entre Métis et Canadiens français. Les attitudes racistes des « dos blancs », la pauvreté et le manque de pouvoir politique ont également causé le retrait et l'isolement de la communauté métisse après 1885. Le peuple métis vit une période de résignation sociale et politique pendant plus de la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, stratégie qui a pour but de mettre ses membres à l'abri de l'intolérance sociale et de sauvegarder une culture distincte.

Les deux groupes minoritaires ont dû faire face à une majorité hostile au courant de leur histoire. Durant les 15 années suivant la création de la province du Manitoba en 1870, les francophones métis et canadiens deviennent très rapidement une minorité. L'histoire montre qu'une minorité est souvent intolérante envers une autre minorité. Les relations entre Métis et Canadiens français se détériorent progressivement et ce n'est que 100 ans plus tard, ou vers 1970, que des liens parfois fragiles sont renoués. De nouveaux dialogues s'imposent entre les deux communautés pour combattre le racisme et les écarts de mentalité et de culture afin de rétablir des relations fondées sur le respect mutuel et la confiance.

Il est temps que les Canadiens français « sortent les secrets de famille », car c'est notre héritage métis qui nous distingue en quelque sorte des Québécois et des autres francophones d'Amérique. Pour leur part, les Métis ont des perspectives d'avenir beaucoup plus positives que dans le passé. Ils sont à un point tournant de leur histoire et ils affirment qu'ils sont le véritable peuple autochtone du Canada, car « tous les autres habitants du pays sont

venus d'ailleurs ». La Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones a reconnu le besoin de faire connaître l'histoire et les problèmes particuliers du peuple métis. Les communautés francophones de l'Ouest sont également à un carrefour. Elles ont récupéré les éléments législatifs et juridiques dont elles ont besoin pour un bilinguisme fonctionnel. Elles font face à un avenir où le repli sur soi est ni possible ni souhaitable, à un temps où la technologie a fait du monde un « village global ». La question métisse, c'est aussi la question autochtone-québécoise. Malgré le désaveu de l'abbé Groulx, on estime qu'au moins 40 % des Québécois ont un héritage autochtone (Groulx, 1956 : 31 ; Jaenen, 1991 : 89-90 ; Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, 1996 : 290-292).

Enfin, quelques réflexions personnelles s'imposent. Les minorités francophones canadiennes sont oubliées ou absentes du discours politique actuel au Québec. Pourquoi ? Représentent-elles un danger, une entrave ? Malgré les sentences de mort promulguées à leur égard, malgré l'assimilation constante, de plus en plus de francophones « hors-Québec » veulent aller de l'avant, et non seulement survivre, mais s'épanouir. Pour les francophones de l'Ouest, la reconnaissance de leur héritage métis est un pas dans cette direction. Espérons qu'il n'est pas trop tard et que les paroles de Louis Riel soient prophétiques.

## Bibliographie

- Benoist, Marius (vers 1983), « Chez les amis de Riel », texte inédit en possession de l'auteur.
- Bernard, Jean-Paul (1995), « L'histoire canadienne récente et l'histoire des peuples du Canada (1964-1994) », *Canadian Historical Review*, 76, 3 (septembre), p. 321-353.
- Bird, Madeline, et Agnes Sutherland (1991), *Living Kindness, the Dream of my Life*, Yellowknife, Outcrop Publishers.
- Blay, Jacqueline (1987), *L'article 23 : les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba, 1870-1986*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé.
- Bouchard, Gérard, et Serge Courville (dir.) (1993), *La construction d'une culture, Le Québec et l'Amérique française*, Québec, PUL (coll. Culture française d'Amérique).
- Brown, Jennifer S.H. (1983), « Women as Centre and Symbol in the Emergence of Métis Communities », *The Canadian Journal of Native Studies*, 3, p. 39-46.
- Champagne, Antoine (1968), *Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest*, Québec, PUL.
- Champagne, Antoine (1971), *Nouvelles études sur les La Vérendrye et le poste de l'Ouest*, Québec, PUL.
- Chartrand, Paul L. A. H. (1991), *Manitoba's Métis Settlement Scheme of 1870*, Saskatoon, University of Saskatchewan Native Law Centre.
- Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones (1996), « Les Métis », *À l'aube d'un rapprochement : points saillants du Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, p. 225-351.
- Daigneault, J. Honorius (1945), « Mes souvenirs », *Les cloches de Saint-Boniface*, 44, p. 25-32.
- De Trémaudan, Auguste-Henri ([1935] 1986), *Histoire de la nation métisse*, Saint-Boniface, Les Éditions des Plaines.
- Douaud, Patrick (1989), « Le mitchif, aspect de la francophonie albertaine », *La Revue des études indigènes*, 1, 1, p. 69-79.
- Dugas, Georges ([1905] 1949), « Lettre au père Joseph Grenier (15 août) », dans Eucher Forget, « Documents inédits », *Revue d'histoire de l'Amérique française* (juin), p. 115.
- Dumas-Pilon, Christine (1924), « Mémoire à Mgr J.-H. Prud'homme », Archives diocésaines de Prince-Albert, Fonds Saint-Antoine de Padoue (Batoche).
- Dumont, Gabriel (vers 1903), « Mémoires », Archives provinciales du Manitoba, Fonds Société historique métisse.
- Dumoulin, S. (1819), « Lettre à O. Plessis » (14 février), Archives archiépiscopales de Saint-Boniface.
- Flanagan, Thomas (dir.) (1985), *Les écrits complets de Louis Riel/The Collected Writings of Louis Riel*, vol. 3, 1884-1885, 5 vol., Edmonton, University of Alberta Press.

- Garnot, Philippe (1886), « Mémoires », Archives archiépiscopales de Saint-Boniface.
- Giraud, Marcel ([1945] 1985), *Le Métis Canadien*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé.
- Giscard, Gaston (1982), *Dans la prairie canadienne*, Régina, Canadian Plains Research Center.
- Groulx, Lionel (1950-1952), *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, L'Action nationale, 4 volumes.
- Groulx, Lionel (1956), *L'appel de la race*, Montréal, Fides.
- Harrison, Julia (1985), *Métis : People Between Two Worlds*, Calgary, Glenbow Alberta Institute.
- Huel, Raymond (1989), « The Oblates, the Métis and 1885 : the Breakdown of Traditional Relationships », Canadian Catholic Historical Association, *Historical Studies*, 3,1, p. 9-29.
- Jaenen, Cornelius (1991), « Miscegenation in Eitheenth Century New France », dans Barry Gough et Christie Laird (dir.), *New Dimensions in Ethno-history : Papers of the Second Laurier Conference on Ethnohistory and Ethnology*, Hull, Musée canadien des civilisations, p. 80-115.
- Jérôme, Martin (1916), *Souvenirs d'autrefois*, Winnipeg, Imprimerie Dumont.
- Lafèche, L.-A. (1845), « Lettre à A. Caron » (1<sup>er</sup> juin), Archives archiépiscopales de Saint-Boniface.
- Lavallée, Guy (1992), « Le parlé français mitchif », colloque Wicikapawistawin Tous Ensemble (9 février).
- Lussier, Antoine (1981), « Les rapports entre les Bois-Brûlés et les Canadiens français au Manitoba depuis 1900 », dans *La langue, la culture et la société des francophones de l'Ouest*, Régina, Institut des recherches bilingues.
- Mailhot, Philippe (1986), « Ritchot's Resistance : abbé Noel-Joseph Ritchot and the Creation and Transformation of Manitoba », thèse de Ph.D. (histoire), Université du Manitoba.
- Morin, Maurice (1995), « Récit socio-historique des relations culturelles entre les communautés canadiennes-françaises et métisses, de 1870 à 1939, au Manitoba et en Saskatchewan », *Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface*, 3, p. 10-26, et 4, p. 13-31.
- Morton, W. L. ([1957] 1967), *Manitoba : a History*, Toronto, University of Toronto Press.
- Painchaud, Robert (1978), « Les rapports entre les Métis et les Canadiens français au Manitoba, 1870-1884 », dans A.-S. Lussier et D. Bruce Sealey (dir.), *The Other Natives : The Métis*, vol. 2. Winnipeg, Manitoba Métis Federation Press.
- Painchaud, Robert (1986), *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Les Éditions des Plaines.
- Papen, Robert (1984), « Un parlé français méconnu de l'ouest canadien : le métis », dans *Actes du troisième colloque des éducateurs franco-manitobains*, p. 121-136.
- Payment, Diane Paulette (1990), « *Les gens libres-Otipemisiwak* » : *Batoche, Saskatchewan 1870-1930*, Ottawa, Environnement Canada, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux (coll. Études en archéologie, architecture et histoire).
- Payment, Diane Paulette (1992), « On n'est pas méchifs nous autres » : un aperçu des relations entre les femmes francophones au Manitoba durant les années 1810-1920 », *Bulletin de la Société*

- historique de Saint-Boniface*, 3, p. 13-18.
- Payment, Diane Paulette (1994), « Un aperçu des relations entre les missionnaires catholiques et les Métisses pendant le premier siècle de contact (1813-1918) dans l'Ouest canadien », *Études oblates*, 3, p. 139-157.
- Petitot, Émile (1887), *En route pour la mer glaciale*, Paris, Létourzey et Ané.
- Pink, William ([1768] 1934), « Journal of William Pink, Fort York, 1768 », dans William S. Wallace (dir.), *Documents Relating to the North West Company*, Toronto, Champlain Society (coll. The Publications of the Champlain Society, 22).
- Pocklington, T. C. (1991), *The Government and Politics of the Alberta Métis Settlements*, Régina, Canadian Plains Research Center.
- Poitras-Riel, Henriette (1885), « Lettre à Louis Riel » (30 juin), Archives Société historique de Saint-Boniface, Fonds Riel.
- Rhéaume, Gilles (1990), « Louis Riel et la solidarité française en Amérique », *Riel et les Métis canadiens*, Saint-Boniface, La Société historique de Saint-Boniface, p. 59-62.
- Riel, Louis (1885), « Lettre à Mgr A.-A. Taché » (20 juin), Archives archiépiscopales de Saint-Boniface, Fonds Taché.
- Riel-Lagimodière, Julie (1875), « Lettre à Louis Riel » (2 avril), Archives provinciales du Manitoba, Fonds Riel.
- Rouillard, Jacques (1991), *Guide d'histoire du Québec du Régime français à nos jours*, Montréal, Méridien.
- Rumilly, Robert ([1941] 1973), *Histoire de la province de Québec*, tome 5, *Louis Riel*, Montréal, Fides.
- Saint-Aubin, Bernard (1985), *Louis Riel : un destin tragique*, Montréal, Les Éditions de La Presse.
- Saint-Germain-Caron, Justine (1981), entrevue à Batoche.
- Saint-Onge, Nicole (1990), « La dissolution d'une communauté métisse : Pointe à Grouette 1860-1885 », *Riel et les Métis canadiens*, Saint-Boniface, La Société historique de Saint-Boniface, p. 45-56.
- Société historique de Saint-Boniface (SHSB) (1991), *Histoire de Saint-Boniface*, t. 1, *À l'ombre des cathédrales, des origines de la colonie jusqu'en 1870*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé.
- Stanley, George F. G. ([1936] 1978), *The Birth of Western Canada. A History of the Riel Rebellions*, Toronto, University of Toronto Press.
- Un homme bien renseigné ([1886] 1985), *Le gibet de Régina*, présentation de Gilles Martel, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé.
- Weinmann, Heinz (1987), *Du Canada au Québec. Généalogie d'une histoire*, Montréal, L'Hexagone.